

REGLEMENTATION SPORTIVE

L'Open VIRTUEL Handisport de SARBACANE se déroule **UNIQUEMENT** sur Trispot (voir Fiche « CIBLERIE »), avec le centre de la cible situé à 1m30 du sol. 3 Défis Sportifs disponible :

- Assis AVEC Potence (AAP) – Distance 2m50
- Assis SANS Potence (ASP) – Distance 2m50
- Debout (D) – Distance 5m

Pour chaque Défi Sportif, le compétiteur devra effectuer 10 volées de 3 flèches + 1 volée d'essai de 5 flèches (non comptabilisée). Une flèche par trispot sur chaque volée. Si deux ou trois flèches dans la même cible, seule la moins bonne flèche sera comptabilisée. Dans le cas d'une flèche dit "cordon" (la tige métallique de la flèche touche la ligne de séparation de deux zones) les points de la zone la plus élevée sont comptabilisés.

Chacun, en fonction de ses capacités fonctionnelles, peut décider de s'inscrire sur 1, 2 ou 3 Défis Sportifs. Voici un tableau récapitulatif des réglementations :

	DEFI SPORTIF « AAP » « Assis AVEC Potence »	DEFI SPORTIF « ASP » « Assis SANS Potence »	DEFI SPORTIF « D » « Debout »
DISTANCE DE TIR Distance minimum entre l'extrémité de la Sarbacane et la Cible.	2m50	2m50	5m
ASSISTANT SPORTIF Possibilité d'être assisté d'une tierce personne pour réaliser le Défi Sportif.	Oui	Non	Non
VOLEE D'ECHAUFFEMENT Nombre de flèches ne comptabilisant pas pour le Défi Sportif	1 Volée de 5 flèches	1 Volée de 5 flèches	1 Volée de 5 flèches
NOMBRE DE VOLEES Nombre de flèches (hors volée d'échauff.) comptabilisant pour le Défi Sportif	10 Volée de 3 flèches	10 Volée de 3 flèches	10 Volée de 3 flèches

BONUS / Tous compétiteurs inscrits et participants aux Défis Sportifs de l'Open VIRTUEL Handisport de SARBACANE pourront, en partageant une photo de leurs Défis Sportifs sur les Réseaux Sociaux (Facebook, Twitter ou Instagram), récolter un **BONUS de 30 points supplémentaires !**

Pour cela, il faut **OBLIGATOIREMENT** effectuer les démarches suivantes :

1. Prendre une photo du Défi Sportif en cours, et la partager sur le réseau social de votre choix (Facebook, Twitter ou Instagram). Le votre ou celui d'un ami.
2. Tagguer le Comité Départemental Handisport de la Somme :
 - Facebook : « @ » + « Comité Départemental Handisport de la Somme »
 - Twitter : « @ » + « CDHandisport80 »
 - Instagram : « @ » + « handisport_somme »
3. Attendre le mot « Validé ! » en commentaire de la part du C.D. Handisport Somme.